



# Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public

## Renouvellement de votre adhésion pour 2022

À n'utiliser ni pour une première adhésion ni pour abonner un établissement  
**Renouvelez de préférence votre adhésion en ligne sur [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr),**  
 sinon utilisez ce formulaire :

### Vos coordonnées

Numéro d'adhérent (si vous le connaissez) : ..... Régionale de : .....  
 Mr, Mme, Nom..... Prénom : ..... Date de naissance : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
 Téléphone : ..... e-mail : .....

### Votre situation professionnelle

1er degré  service partiel  contractuel  étudiant  stagiaire  
 2nd degré indice ≤ 458 (5° échelon)  2nd degré indice > 458  Enseignant dans le supérieur, inspecteur  retraité

Nom et type de l'établissement d'exercice : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

### Vous pouvez choisir ou modifier votre cotisation avant le 31 décembre 2021.

- Soit en ligne sur [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr).
- Soit en entourant, parmi les cotisations ci-dessous, celle correspondant à votre situation professionnelle.

Premier degré	Services partiels	Contractuels, étudiants	Second degré Indice ≤ 458	Second degré Indice > 458	Enseignants dans le supérieur, Inspecteurs	Retraités
45 €	45 €	45 €	45 €	75 €	75 €	39 €

Conjoint d'adhérent	Soutien APMEP	Super soutien APMEP	Membres d'une association ou société partenaire (ci-dessous)
39 €	120 €	180 €	57 €

IUDPPC Union des Professeurs de Physique et Chimie. 2 SMF Société Mathématique de France. 3SBPMéF Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française. 4 Les Maths En Scène  
 5 SMAI Société de Mathématiques Appliquée et Industrielle. Les associations partenaires permettent une adhésion à tarif réduit à l'APMEP d'une part et à cette association partenaire d'autre part.

Pour toute question concernant la confidentialité des données écrire à : [contactrgpd@apmep.fr](mailto:contactrgpd@apmep.fr)

**Merci de contacter le secrétariat [secretariat-apmep@orange.fr](mailto:secretariat-apmep@orange.fr) avant le 31 décembre si vous souhaitez autoriser l'APMEP à prélever votre cotisation ou si vous l'avez déjà autorisé à le faire et si vous avez récemment changé de compte en envoyant un RIB accompagné d'une nouvelle autorisation de prélèvement, disponible sur [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr) ou pour annuler votre autorisation de prélèvement. Si vous êtes déjà au prélèvement automatique, vous serez contacté en décembre 2021.**

### Périodiques de l'APMEP : tous les adhérents reçoivent les deux périodiques de l'APMEP.

- Le BGV en ligne, consultable et téléchargeable par tous les adhérents sur [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr)
- **Au fil des maths – Le bulletin de l'APMEP** sous forme numérique et papier sauf indication ci-dessous :  
 Ne pas envoyer le bulletin sous forme papier

### Brochures

Tous les adhérents bénéficient du **tarif « adhérent/abonné »** pour l'achat de brochures éditées par l'APMEP (réduction de 30 % sur le prix public) et de 5 % sur le prix public des brochures non APMEP. **Achetez de préférence vos brochures en ligne sur [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr).** Vous pouvez aussi les acheter dans votre Régionale de l'APMEP, ou en contactant le secrétariat.

**Mode de paiement :**  par prélèvement vers le 2 février 2022 joindre un RIB et un formulaire SEPA.

Vous préférez régler :  par virement à l'ordre de l'APMEP (Crédit Mutuel – IBAN : FR76 1027 8065 0000 0206 2000 151)  
 par chèque

Date : ..... Signature :

**Renvoyez ce bulletin accompagné de votre paiement à : APMEP, 26 rue Duméril 75013 PARIS**